

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne



24 janvier 2007 – Commémoration de l'Indépendance Vaudoise

Cap Gérald Mermot – Correspondant RMS-Défense de la SVO

En cette fin de journée du 24 janvier 2007, une animation particulière règne à l'intérieur du Palais de Rumine. Ce sont plus de 100 personnes – nombre inégalé depuis plusieurs années – qui ont répondu à l'invitation de Groupement de Lausanne.

Avec une précision militaire, le maj EMG Christophe Buache ouvre la cérémonie à 18h30 et orchestre les festivités de main de maître selon un rituel bien établi devant la bannière vaudoise et les étendards des corps de troupes vaudois remis par le détachement de l'ER inf 3, de Bière.

Le rappel des événements, axé précisément sur la période du 24 janvier 1798, rend hommage à celles et ceux qui ont donné pour que notre pays vaudois puisse exister et être reconnu en tant que tel. Nous demeurons attentifs cependant au fait que cette libération ne s'est pas déroulée comme nous pourrions l'attendre ou comme nos prédecesseurs l'auraient souhaitée.

L'Indépendance ne faisait pas nécessairement l'unanimité de toute la population. Le régime bernois n'était pas si défavorable économiquement en tous cas. En outre, l'aide des amis français n'a pas été gratuite et notre indépendance ne constituait pas forcément leur principale motivation.

Comme le veut la tradition, l'un des orateurs est un officier général nouvellement promus. Cette année, cet honneur revient à Monsieur le brigadier Daniel Berger, nouveau commandant de la br bl 1. 209 ans plus tôt, cette invitation eut comporté quelques risques, l'invité de la SVO étant d'origine bernoise.

Deux points importants méritent d'être relevés que nous nous permettons de citer :

« Vulnérabilité croissante même sans guerre. Le risque d'une guerre de grande envergure en Europe est écarté pour les années à venir, voire les décennies à venir. En revanche, au-dessous du seuil des hostilités, des menaces et des risques, contre lesquels la société civile ne peut se prémunir qu'avec l'engagement parallèle de moyens militaires, nous guettent. L'armée est demandée et sollicitée lorsqu'il s'agit d'accomplir des tâches dangereuses de contrôle, de sûreté et de surveillance. Elle les accomplit aux côtés de la police. Seule une troupe solide, bien menée, bien instruite, bien équipée et bien protégée peut accomplir une telle tâche. »

Conclusion et remarque personnelle

L'armée - les militaires de milice comme le personnel professionnel - est continuellement confrontée à d'importants défis. Elle poursuit son développement, car elle ne peut rester les bras croisés alors que la réalité change autour d'elle. L'étape de développement 2008/2011 n'est ni une révolution, ni la réforme, ni une tragédie. Il s'agit plutôt d'une adaptation dans le cadre des valeurs de référence, connues dans l'intervalle et bientôt familiaires. L'armée de milice suisse reflète une partie du peuple. Elle doit accomplir des missions et répondre à des conditions cadres.

Après un morceau de fanfare original et rythmé, interprété par l'Harmonie municipale, ce fut au tour de M. Charles-Louis Rochat, président du Conseil d'Etat et Chef du Département de la sécurité et de l'environnement d'apporter le message de l'autorité politique en mettant l'accent sur le thème de l'Indépendance et les moyens que nous avons de la protéger.

« L'indépendance vaudoise est un événement politique fort, consécutif à une allégeance de 250 ans à Berne, à une frustration profonde, même si la période décrite – nous l'avons dit - fut prospère pour les Vaudois. Mais, lorsque les lieutenants de l'Etat sont des baillis plutôt que des préfets, lorsque le Gouvernement agit depuis l'extérieur, alors le poids de la domination concourt inexorablement à un sentiment de révolte qui, attisé par des événements extérieurs (la révolution française par exemple), prit la forme que l'on sait. Passant par l'épopée de Davel, le banquet des Jordils, pour en arriver à la proclamation du 24 janvier, ce bel épisode concrétise une louable aspiration : celle d'accéder à l'indépendance, à l'autodétermination, à la responsabilité, tout cela sans effusion de sang. De 1536 à 1798, les Vaudois ont ainsi passé de l'ombre à la lumière, du vice à la vertu, plus fort que cela, de la dépendance à l'indépendance. »

« Quel rôle, et davantage encore, quel signal donne le maintien d'une armée dans notre revendication de l'indépendance ? Bien plus qu'une tradition, elle est l'affirmation d'une volonté à défendre nos droits, notre spécificité, nos biens face à des velléités de tous ordres, dont le terrorisme n'est pas le moindre. De par son caractère milicien, elle associe intimement le citoyen aux enjeux, même si, dans ce choix, il est évident que certaines structures et troupes spécialisées doivent rester ou devenir professionnelles. »

Après la partie officielle, les participantes et participants se retrouvent pour échanger quelques opinions ou se remémorer de bons souvenirs autour d'un merveilleux apéritif offert par le gouvernement vaudois et servi très chaleureusement par les paysannes vaudoises.

G.M.



Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne



Section Cavaliers - Programme d'activités 2007

De janvier à fin mars 2007 Vendredi soir : de 20h00 à 21h00	Au manège des Grands Champs à Poliez-Pittet Cours avec programme perches et cavalettis, figures de dressage et quadrille
Du 14 avril au 28 septembre 2007 Vendredi soir, samedi ou dimanche.	Par groupes, sous la conduite des chefs de classe, sortie de deux heures le vendredi soir, samedi ou dimanche. Inscriptions directement au Manège des Grands Champs au 021 881 32 60
21 avril 2007	Le tour du Mont Pèlerin
Du 17 au 20 mai	Equitation en Camargue
Fin juin ou début juillet, un vendredi soir	Un vendredi soir de 18h30 à 21h00, le galop de la Broye
31 août, 1 ^{er} et 2 septembre	Le week-end aux Franches Montagnes
2 ^{ème} quinzaine d'octobre	Si les conditions et le terrain le permettent : le galop du Rhône
Vendredi 2 novembre 2007	Raclette au club house du manège des Grands Champs à Poliez-Pittet
Début octobre à fin décembre 2007 Vendredi soir, de 20h00 à 21h00 et dès 21h00	Au manège des Grands Champs à Poliez-Pittet. Cours avec programme perches et cavalettis, figures de dressage et quadrille. S'il y a des inscriptions, cours pour débutants et Officiers désirant se remettre en selle
1, 8 ou 15 décembre	Selon programme du manège, fête de Noël au manège avec présentations par les juniors, suivies d'un repas sur inscription.

Vous recevez tous au printemps le bulletin de commande pour les vins de la ville de Lausanne que nous misons chaque année, et à fin août le bulletin d'inscription pour la raclette. Seuls les cavaliers encore actifs recevront les indications détaillées et les bulletins d'inscription qui concernent les activités citées aux points 3, 4, 5, 6 et 7. Je tiens encore à vous souhaiter le meilleur pour vous et tous ceux que vous aimez. Que 2007 vous apporte bonheur et santé, et que ce merveilleux sentiment qu'est l'amitié continue de prospérer et se développer au sein de notre section, et grâce à cette passion qui nous unit : le cheval. Je me réjouis de vous retrouver nombreuses et nombreux à nos diverses activités, et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et chers camarades, mes salutations empressées.

Lt Col C.-A. Bürgi

Section de tir au pistolet du groupement de Lausanne. Programme 2007

Elle est ouverte à tous les membres de la SVO. N'hésitez pas à contacter les membres du comité pour participer aux activités individuelles ou familiales, pour venir vous détendre, vous entraîner, porter avec nous hors-canton les couleurs de notre société ou simplement passer un moment convivial entre officiers.
Sauf précision contraire, les tirs ont lieu au Stand de Vernand à Romanel sur Lausanne

Tir militaire

Les officiers subalternes astreints au tir (jusqu'à l'âge de 34 ans) peuvent choisir d'exécuter leur programme soit à 300 m (Fass), soit à 25 m (pist.). Il est possible d'exécuter les exercices fédéraux avec toutes les armes de poing d'ordonnance à une ou à deux mains.

Tir en campagne

Le Tir en campagne peut être tiré aussi lors de chaque séance de Tir militaire jusqu'au 20 mai. Le Tir en campagne ne doit alors être précédé d'aucun coup d'essai / d'aucune autre passe.

Ve 9 mars	soirée	Assemblée générale
Sa 14 avril	matin	Tir du 14 avril
Sa 21 avril	0830-1130	34ème Tir d'amitié ASSO-SVO
Sa 28 avril	0900-1130	Concours individuel 25 et 50 m CSG 50 m
Sa 5 mai	0830-1130	Tir des Sages et des Jeunes, entraînement, tir au carnet 25/50m, Tir en campagne et Tir militaire
Sa 26 mai	Matin	Finale vaudoise 25 m
Sa 26 mai	Après-midi	Finale vaudoise 50 m
Me 30 mai	1400-1800	Tir en campagne préalable
Ve 1er juin	1400-1800	Tir en campagne
Sa 2 juin	0800-1600	Tir en campagne avec un apéritif à 11h00
Sa 16 juin	0900-1130	Entraînement, tir au carnet, tir militaire 25 et 50 m
Sa 23 juin	Sur conv.	Tir cantonal Lucerne
Sa 25 août	0900-1130	Entraînement, tir au carnet, tir militaire 25 et 50 m
Ve 31 août	À préciser	TIGRE Tir inter-groupements SVO à 25 m, Vernand
Sa 1er sept.	À préciser	TIGRE Tir inter-groupements SVO à 25 m, Vernand
Di 30 sept.	0830-1200	Tir de clôture et repas à Chamblon
13 oct	0830-1130	Entraînement Ruetli, tir au carnet 25 et 50m
20/21 oct.		Tir de Brunnen et du Ruetli
Mars 2008		Assemblée générale 2008 et remise des prix